

Aménagement urbain

🕒 Concevoir l'avenir ensemble pour un urbanisme maîtrisé

Suite au bilan du PLU (2007-2021), s'ouvre une phase de « transitions urbaines » pour préparer le devenir de Gentilly et de ses habitants.

Au lendemain de la présentation du bilan du Plan local d'urbanisme (PLU), Gentilly est entrée dans une phase de transitions urbaines, de ralentissement des projets avec l'ambition de : rester maître du développement urbain, considérer les attentes des Gentilliens et de l'intérêt général, se donner le temps de la réflexion, définir les orientations futures. Cette phase s'avère nécessaire pour construire une vision partagée de l'avenir du cadre de vie gentillien, conciliant les enjeux sociaux, écologiques, économiques, aux différentes échelles spatiales et temporelles et peser ainsi davantage dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En effet, d'ici 2025, le PLUi redéfinira les grandes orientations urbaines à l'échelle du territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

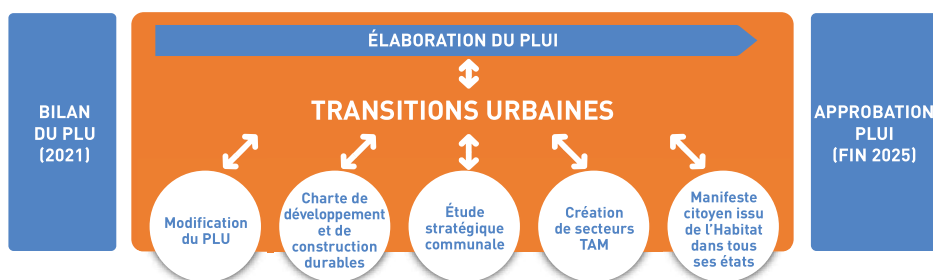
Pour mettre en œuvre cette séquence, la Ville s'appuie sur plusieurs outils stratégiques :



- **La modification du PLU** pour contenir rapidement le développement urbain dans les limites fixées lors de l'élaboration du PLU, renforcer les exigences écologiques des projets, mieux gérer les transitions entre les différents secteurs et toiletter le règlement afin d'améliorer sa lisibilité et l'instruction des projets ;
- **La charte de développement et de construction durables** pour fixer un cadre partenarial entre la commune et les porteurs de projets et prendre des engagements réciproques au-delà de la

réglementation en vigueur, notamment en termes de lutte contre la spéculation immobilière et foncière. La charte sera présentée pour adoption au Conseil municipal de novembre et tiendra compte des propositions formulées lors des ateliers de « L'Habitat dans tous ses états » ;

- **Une étude stratégique, à l'échelle de la commune** : lancée en octobre, cette étude permettra d'affiner les secteurs de projets et les priorités d'intervention, à inscrire dans la modification du PLU ou dans le futur PLUi ;
- **La réévaluation de la taxe d'aménagement (TAM)**, un outil de financement des équipements répondant aux besoins générés par les nouvelles constructions ;
- **Le manifeste sur l'habitat et le logement**, qui s'appuie sur les propositions formulées lors des Assises « L'Habitat dans tous ses états » (cf. page suivante) ;



Prochains temps de rencontres et de concertation

La Ville favorise la participation citoyenne pour co-construire le Gentilly du futur. Plusieurs temps d'information et d'échanges se tiendront dans les semaines à venir. À savoir :

PLUi

- Une caravane urbaine itinérante du 16 au 24 septembre (stand d'information) pour informer un large public sur le processus d'élaboration du PLUi et la phase de transitions urbaines qui va l'accompagner à Gentilly.

- Une balade urbaine à l'automne organisée par le Grand-Orly Seine Bièvre sur la « Nature en ville », dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Un parcours intercommunal avec les villes d'Arcueil et Cachan se déroulera depuis le parc du Coteau.

Modification du PLU

Une réunion le 26 septembre en direction des Conseils de quartier et des associations

pour lancer la concertation sur la modification du PLU.

- Des ateliers de concertation à partir de novembre sur la modification du PLU, ouvert à tous, permettant à chacun de participer en groupe à la définition des règles, par thématique.

- Une exposition permanente et évolutive aux Services urbains pour suivre les différentes étapes de la modification.

Caravane urbaine, dates à venir

- 16 septembre, ouverture de la saison culturelle, 16h-18h30
- 17 septembre, Fête de quartier Victor-Hugo, 15h-17h30
- 21 septembre, marché du Chaperon vert, 9h30-12h
- 22 septembre, rue Romain-Rolland (aux abords de l'école Lamartine), 16h-18h30
- 23 septembre, Quartier Gabriel-Péri (angle rue Jean-Louis / rue du Soleil Levant), 16h-18h30
- 24 septembre, accueil des nouveaux Gentilléens, à partir de 9h

- **L'élaboration du PLUi**, qui entre dans sa phase active de concertation sur Gentilly à partir d'octobre, avec une balade urbaine puis la présentation en novembre du diagnostic et des premières orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) traduisant les orientations politiques urbaines à l'échelle du territoire.

Un comité de suivi citoyen

Afin de suivre ces différents sujets, un comité de suivi citoyen sera mis en place. Composé de 14 citoyens, ce comité aura notamment en charge de veiller à la coordination et au bon déroulé de la concertation, garantir la prise en compte des citoyens dans les processus décisionnels, contrôler le respect des engagements pris et être force de propositions pour orienter ou réorienter les projets.

- Un registre d'observations sera mis à disposition aux services urbains, permettant aux Gentilléen-nes de consigner leurs suggestions, remarques et propositions dans le cadre de la modification du PLU.

○ À suivre sur www.ville-gentilly.fr

○ Plus d'infos sur la balade urbaine sur le site www.grandorlyseinebièvre.fr



De la concertation au Manifeste des Gentilléens

Mardi 27 septembre, à 19h, en salle des fêtes, la Municipalité vous invite à la présentation du Manifeste: le document issu directement des propositions et idées que vous avez faites le 2 juin lors de la réunion publique de l'Habitat dans tous ses états. Ce texte permettra d'explicitier nos revendications et engagements communs en termes d'habitat et de logement à Gentilly ainsi que de poser un cadre dans les discussions avec les différents acteurs comme le Département, les bailleurs ou la métropole du Grand Paris. Vous y découvrirez également la Charte de développement et de construction durables.

Infos CMS et Service prévention santé

Le pôle prévention du CMS agit toute l'année auprès des Gentilléen-nes et propose des actions de promotion de la santé, de sensibilisation et de dépistage.

Sensibilisation au diabète

Le 29 septembre, une journée de dépistage se tiendra au CMS en présence d'une infirmière de prévention et d'un diététicien.

Au moins deux journées de dépistage ont lieu dans l'année. Des ateliers d'éducation thérapeutiques sont également organisés. Les séances s'adressent aux patients pré-diabétiques ou diabétiques.

Les patients peuvent contacter le CMS pour bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Octobre rose, journée d'information

La Direction de la santé de Gentilly s'associe de nouveau à la campagne annuelle destinée à sensibiliser les femmes au dépistage et à la prévention du cancer du sein. Dans ce cadre, une journée d'information spécifique se tiendra le 6 octobre prochain au CMS.

Ateliers ÉquilibreS pour les seniors

Pour prévenir des chutes et favoriser l'autonomie, les premières séances d'ateliers ÉquilibreS débutent fin septembre/début octobre jusqu'en janvier. Une deuxième session se déroulera de mars à juin.

Covid-19

Le Centre municipal de santé reste mobilisé toute l'année et continue de proposer des séances de vaccinations auprès des Gentilléens.

Les professionnels du pôle prévention se tiennent à disposition des patients pour les informer et les orienter.

○ Plus d'informations sur www.ville-gentilly.fr rubrique → santé, solidarité